

# HPderm® Gel concentré Force 2

Trait Rouge

## USAGE

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 est un gel nettoyant à haut pouvoir tensioactif formulé pour éliminer les salissures grasses et tenaces telles que les graisses, les cambouis et les huiles.

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 s'utilise également en radio-décontamination.

## MODE D'ACTION

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 agit par effet tensioactif en émulsionnant les salissures.

Son pH légèrement acide et sa formule enrichie en protéines végétales régénérantes nettoie la peau en douceur tout en préservant son intégrité et son rôle protecteur naturel. HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 ne contient pas de solvants ni de charges abrasives et mousse agréablement même en eau calcaire ou marine.

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 a également des propriétés bactéricides et fongicides.

## MODE D'EMPLOI

Sans mouiller les mains, prendre une dose de HPderm® Gel nettoyant Force 2 et frictionner jusqu'à ce que les salissures soient émulsionnées. Ajouter un peu d'eau, frictionner puis rincer. Bien sécher.

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 s'utilise pour le lavage des mains et du corps.

## INGREDIENTS

Sodium Laureth Sulfate, Aqua, Cocamidopropyl Betaine, Propylene Glycol, 5-Bromo-5-Nitro-1,3-Dioxane, Sodium Chloride, Hydrolysed Soy Protein, Phenoxyethanol, Sorbic Acid, Citric Acid, Acid Red 51, Perfume.

pH légèrement acide.

Biodégradabilité supérieur 90%.

## CONSERVATION

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 doit être conservé dans son emballage d'origine à température ambiante. Dans ces conditions, il bénéficie d'une période d'utilisation après ouverture (PAO) de 18 mois.

## FABRICATION - CONTROLE

Les matières premières entrant dans la composition de HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 ont été sélectionnées de manière à limiter le risque de réactions allergiques ou irritatives.

HPderm® Gel nettoyant concentré FORCE 2 est conforme à la norme AFNOR NF T-73101.

Les contrôles de matières premières et de fabrication conformes à la loi du 10/07/75 sont effectués sous surveillance pharmaceutique. Le remplissage des contenants est conforme au décret n°78-166 et aux directives européennes 75/106/CEE et 76/211/CEE.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas avaler.

## CONDITIONNEMENT

- Flacon de 1 litre (P.E. recyclable)
- Bidon 5 litres (P.E. Recyclable)

